

Formation des encadrants à l'entretien de seconde partie de carrière 100% pris en charge

100% pris en charge
135 premières entreprises
450 encadrants
Jusqu'au 31/12/08

21 = 39 = 56
ans ans ans

ÊTES-VOUS PRÊT À L'ASSUMER ?



À niveau d'activité égal, les départs à la retraite ne pourront être compensés que par l'embauche massive de tous les candidats disponibles, quels que soient leur sexe, leur origine ou leur âge.



L'âge moyen des salariés en France est passé de 35 à 42 ans entre 1973 et 2007* et progressera de 4 ans dans les deux prochaines décennies.

*source : INSEE/INED



Êtes-vous sûr de maîtriser les conséquences de cette évolution pour votre entreprise : définition des postes de travail, recrutement, gestion des performances et des parcours, effet sur la masse salariale ?



Par ailleurs l'entretien de seconde partie de carrière est une obligation stricte pour les salariés de plus de 45 ans.



Sur ce sujet précis, OPCALIA vous propose une formation destinée aux encadrants : état d'esprit, questions et objectifs spécifiques, vision à long terme.

Contactez sans attendre votre Conseiller :



Formation ciblée.



Méthodologie spécifique.



Accompagnement à long terme.



Financement prioritaire de formation des Seniors de votre entreprise.